

# Les Echos de la FNES

La revue de la Fédération des Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé

## Edito

### Des environnements et des ressources personnelles favorables à la santé

La santé ça n'est pas seulement une affaire individuelle. Chacun d'entre nous est responsable de sa propre santé, de ses propres comportements, mais nous sommes également soumis à l'influence du milieu dans lequel nous vivons. C'est la prise en compte de cette tension entre responsabilité individuelle et influence du milieu qui fonde l'efficacité de la promotion de la santé, mais qui fait aussi sa relative complexité. De surcroît, l'affirmation de l'influence du milieu sur la capacité de chacun à choisir et à se comporter doit avoir pour corollaire la possibilité de participer aux choix collectifs qui concernent sa propre santé et son bien-être.

Développement des ressources personnelles, créations d'environnements favorables à la santé, qu'ils soient matériels ou sociaux, et enfin participation : toutes les actions, interview et portrait de ces Echos reposent sur ces trois piliers. Ce numéro illustre concrètement les différentes missions des Ireps de la contribution à l'élaboration de politiques publiques à la participation et à l'animation de projets. Il atteste du large éventail des services offerts pour accompagner les communautés de vie, pour soutenir les responsables, professionnels et bénévoles dans l'évolution de leurs pratiques et pour favoriser la participation de toutes les personnes concernées. Nul doute qu'il contribuera à élargir le cercle des familiers de la promotion de la santé et des usagers des services des Ireps et de leurs partenaires.

**René Demeulemeester,**  
Président de la Fnes



## Sommaire

### Agir sur les environnements de vie en promotion de la santé

- **Actions Partagées** p. 2 à 4
- **Trois questions à Nicole Schauder** p. 4
- « **La santé c'est aussi** »  
« **Les Carnets d'Arthur** » p. 5  
*Des outils pour agir*
- **Chargée de projets : le choix de la polyvalence et des relations humaines** p. 6  
*Du côté des métiers*
- **L'avis de la Présidente de la Plateforme nationale de ressources des Ateliers santé ville sur les politiques territoriales de santé** p. 6  
*L'avis de...*
- **Le diagnostic local partagé : l'expérience de la mission régionale Santé et Territoires portée par l'Ireps Aquitaine** p. 7  
*Méthodes, techniques et savoir-faire*
- **Promotion de l'accompagnement à la vie affective et sexuelle à destination de personnes en situation de handicap en Mayenne** p. 8  
*Ils s'investissent aussi...*
- **Présentation du réseau** p. 8

La revue de la Fédération des Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé est accessible intégralement sur internet via le site [www.fnes.fr](http://www.fnes.fr)



# Agir sur les environnements de vie



## Une approche écologique de la promotion de la santé à destination des personnes âgées les plus vulnérables : les ateliers mémoire « Hippocampe »

Confrontée au phénomène récent du « papy-boom » et à une absence d'offre en promotion de la santé pour un public très vulnérable (handicap mental et physique), l'équipe du Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) du Jura se tourne vers l'Ireps Franche-Comté pour élaborer une action adaptée.

**S'appuyant sur un « atelier mémoire », cette action agit sur la création d'un environnement social permettant aux personnes âgées d'accroître leur confiance en elles, leur autonomie et leur responsabilité.**

Le diagnostic des professionnels du SAVS (conseillers en économie sociale et familiale, psychologue et éducateurs spécialisés) et l'analyse des besoins permettent de s'orienter vers la mise en œuvre d'ateliers mémoire adaptés à des personnes présentant des déficiences visuelles et auditives et également touchées par l'illettrisme. L'objectif est d'améliorer les aptitudes de chacun à découvrir et s'approprier de nouveaux environnements en soutenant et valorisant les

capacités cognitives. Les ateliers sont proposés à l'ensemble des retraités des sites de Lons-le-Saunier et d'Arbois qui s'inscrivent sur la base du volontariat.

Outre la concentration et les différentes attentions sollicitées, chaque séance permet de soutenir et développer des habiletés sociales (attendre son tour, écouter l'autre), et d'identifier le comportement socialement approprié selon le contexte. Par ailleurs, le fait que les retraités s'inscrivent uniquement s'ils le souhaitent permet également de solliciter leur capacité à se mobiliser.

Les séances sont organisées dans les locaux de l'Ireps Franche-Comté afin d'agir sur l'aptitude à effectuer des déplacements extérieurs en transports en commun, à s'orienter dans la ville et à gérer des horaires. D'abord accompagnés d'un éducateur, les participants se déplacent progressivement seuls, en train et dans la ville et prennent l'initiative d'activer leur réseau social pour partager leur déjeuner à proximité de la gare. La reconnaissance des capacités cognitives des personnes (à apprendre, faire des choix,

se déplacer de façon autonome...) est soutenue par le groupe. Ces ateliers constituent ainsi un instrument pour développer le lien social et redonner confiance aux personnes concernées dans leur capacité d'autonomie et d'action sur leur santé.

**Maggie Chevassu,**

Chargée de projet et d'ingénierie en EPS/PS,  
Ireps Franche-Comté - Antenne du Jura

### Témoignages

**Martine :** « Moi ça me plaît, je travaille le week-end, je refais les jeux et ça ne m'était jamais arrivé ! Ça nous motive ! Ça nous fait faire autre chose ! »  
« Et puis se retrouver ! »

**Anne-Marie :** « Je suis contente d'être venue, l'entourage est très bien, ça m'aide. Ça développe la façon de comprendre. »

## Renforcer la prise en compte de la santé des personnes en détention : le « Forum santé » au centre pénitentiaire de Laon

Le projet « Forum santé » né en 2007 sous l'impulsion du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du centre pénitentiaire de Laon avec la collaboration de l'Ireps Picardie, est conçu de manière à prendre en compte de façon globale les questions de santé des personnes détenues.

**Un projet qui agit sur le milieu de vie en associant l'ensemble des personnes concernées (professionnels, détenus, intervenants extérieurs) à la dynamique.**

Développer des projets de promotion de la santé auprès des personnes en détention nécessite à la fois de tenir compte des contraintes liées à l'environnement carcéral (milieu fermé) et de favoriser le décloisonnement des services intervenants (administration pénitentiaire dont le SPIP, structures sanitaires somatiques et psychiatriques, Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ), intervenants spécialisés extérieurs) dont les objectifs premiers sont distincts du fait de leurs domaines différents d'intervention (insertion, soin, sécurité).

Dans ce contexte, proposer un cadre de dialogue et de concertation entre leurs professionnels peut favoriser les synergies pour une prise en charge transversale des questions de santé des personnes en détention. Aussi, le comité de pilotage associe l'ensemble des services afin de définir des axes de travail communs auxquels chaque acteur participe à son niveau, selon son domaine d'intervention.

Dans ce projet « Forum santé », les ateliers proposés aux personnes en détention sont destinés à accroître leur intérêt pour la santé en développant leur aptitude à évoquer ces questions, leurs connaissances sur les différents aspects de la santé et les moyens d'agir au quotidien pour leur santé.

L'Ireps associe à l'animation des séances collectives des intervenants spécialisés extérieurs tels que diététicien, éducateur, psychologue, infirmier... Autant de professionnels auxquels les personnes seront davantage susceptibles de recourir du fait de ce premier contact établi et d'une plus grande connaissance des ressources adaptées à leur possible problématique.

La confidentialité des échanges, le respect et la considération garantis au sein du groupe dans un climat de convivialité, la prise en compte de certaines de leurs propositions par le comité de pilotage (augmentation de l'offre en fruits et légumes, formation des détenus en charge de l'hygiène des parties communes...) renforcent leur estime d'eux-mêmes et, de ce fait, l'attention qu'ils peuvent porter à leur santé.

**Sonia Caillaux,**

Directrice adjointe, Ireps Picardie

# en promotion de la santé

## Un partenariat exemplaire : prendre soin pour éduquer



La Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) s'engage dans la durée dans une démarche ambitieuse de promotion de la santé, voyant dans la visée du bien-être un moteur de l'action d'éducation.

Ce projet entre en résonance au travers de ses 5 axes avec des philosophies de l'éducation agissantes dans la profession et dans l'institution : il intègre, avec les environnements favorables, le souci ancien de créer des espaces transitionnels, respectueux de la temporalité de chaque sujet, où l'expérience est possible dans la sécurité, et qui sont propices à un accompagnement pas à pas vers le monde ; il fait sien le travail quotidien de l'éducateur de valorisation et de responsabilisation qui a pour objectif de construire ou consolider avec chaque jeune les compétences lui permettant de faire face, comme tous, aux difficultés de la vie ; il converge avec les objectifs de la loi de 2002, voyant dans la participation des jeunes et des familles à la définition de leur projet de vie une garantie de bientraitance ; enfin, ce projet a le mérite d'intégrer l'ensemble de ces champs conceptuels en une unité vivante et cohérente qui interpelle les acteurs de l'institution à tous les niveaux.

**« Rompue à l'usage de tiers dans la relation éducative », la PJJ s'appuie sur la Fnes pour faire de la prise en compte de la santé un levier dans l'action d'éducation.**

L'engagement de professionnels déjà convaincus du levier que peut constituer la prise en compte de la santé dans l'action d'éducation, l'existence d'actions ponctuelles déjà promotrices de santé et l'affirmation jamais remise en cause que l'éducateur a à prendre soin de mineurs en conflit avec la loi constitue un soutien à la démarche.

Rompue à l'usage de tiers dans la relation éducative, la PJJ s'appuie sur un partenaire pour mettre en œuvre ce projet. Il s'agit à l'échelon national de la Fnes et pour chaque Direction interrégionale de la PJJ (DIRPJJ) d'une Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps), avec laquelle elle constitue un binôme référent.

Ce tiers est à la fois bien connu et mal connu.

Bien connu, car des actions de promotion de la santé sont déjà coportées à l'échelle d'unités éducatives de la PJJ. Par exemple, le CoDES des Hautes-Alpes porte une action en direction des jeunes filles précocement mères en lien avec le diagnostic porté par le service de milieu ouvert de la PJJ autour du soin et de l'estime d'elles-mêmes en prenant appui sur des pratiques artistiques.

Cependant, la variété des modalités d'intervention des Ireps restait encore insuffisamment connue alors qu'elle permet un ajustement à des réalités territoriales diverses.

Si l'on se penche sur les interventions de l'Ireps Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Paca) auprès de la DIRPJJ Sud-Est depuis le lancement du projet : ce tiers vient questionner pratiques et organisations de la PJJ, il autorise les professionnels à regarder ailleurs, s'extrayant du caractère naturellement cloisonnant d'une institution. Ce tiers valorise le travail quotidien des professionnels leur donnant à entendre qu'ils sont des acteurs de santé. Il est porteur d'une culture de réseau dont il fait bénéficier la PJJ au profit de la socialisation à venir des mineurs. Ainsi, déjà engagée sur le champ de l'insertion avec le Conseil régional Paca, la DIRPJJ Sud-Est se rapproche à présent de son service santé, en favorisant l'accès des jeunes suivis par la PJJ au Pass santé + prévention contraception.

Cet outil favorise dans une démarche autonomisante l'accès des jeunes à la contraception, à la prévention et à des échanges médiatisés autour de la sexualité et de la vie affective. Mieux, l'administration pénitentiaire engagée auprès de la PJJ dans cette convention avec le Conseil régional, s'intéresse à présent à la promotion de la santé.

Les binômes constitués PJJ - Ireps bénéficient d'un accompagnement national assuré conjointement par la Fnes et la Direction de la PJJ (DPJJ). Le partage institué permet de stimuler la réflexion, de capitaliser des bonnes pratiques et d'élaborer des stratégies conjointes. Dans le détail des expériences des binômes, dans les difficultés rencontrées par certaines Ireps pour garantir leur pérennité, le cap est maintenu au profit du projet « PJJ promotrice de santé » et au profit du public dans un positionnement éthique affirmé.

En ce sens, dans le maintien de cet espace éthique, ce partenariat est aussi exemplaire.

**Franck Baldi,**  
Conseiller technique, DIRPJJ Sud-Est

*La calligraphie latine, pratique génératrice de bien-être*



© Franck Baldi

## Les Écoles Carambole

Pour contribuer à réduire la prévalence du surpoids de l'enfant en Guadeloupe, objectivement préoccupante, le programme de santé publique « Les Écoles Carambole » créé aux Antilles-Guyane, cherche à impliquer l'ensemble des partenaires concernés par l'éducation nutritionnelle des enfants (action référencée au niveau du Programme national nutrition santé 3-2011/2015).

**Un programme qui reconnaît à l'école sa place de milieu de vie est particulièrement propice pour améliorer la santé des enfants.**

Financé par l'Agence régionale de santé Guadeloupe (ARS) et piloté par l'Ireps, ce programme développe différentes actions parmi lesquelles des sessions de sensibilisation à l'attention des professionnels des écoles élémentaires : enseignants et agents d'animation. Jusque-là formés séparément, le contexte de généralisation de la réforme des rythmes scolaires va être l'occasion de les réunir pour un module commun. Favoriser les échanges entre deux corps de métiers travaillant trop souvent en « vase clos », développer une culture commune pour ensemble, investir le champ de l'éducation nutritionnelle des enfants à l'échelle de l'école, voilà quels sont les objectifs transversaux poursuivis par ce module. Puis, les enseignants s'approprient la mallette

pédagogique « Les Écoles Carambole »\* pour aborder trois facteurs nutritionnels protecteurs avec les enfants (consommation d'eau, de fruits et légumes et pratique d'activité physique) en s'inscrivant dans la démarche de la promotion de la santé. Les agents quant à eux, sont invités à développer leur créativité pour accroître leur rôle d'animation en élaborant différents outils sur la thématique qu'ils pourront ensuite proposer aux élèves.

En fin d'année, le « rallye Carambole » réalisé en partenariat avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) est un autre temps fort du programme fédérant toute la communauté scolaire, sans oublier les parents. Les élèves relèvent différents défis en équipe, expriment leurs sensations dans un cadre différent de l'école. La synergie des acteurs gravitant autour des enfants, l'approche ludique et bienveillante de l'ensemble des adultes sur ces questions clés de santé favorisent un climat propice à l'assimilation des messages.

D'autres actions prennent en compte l'environnement de l'enfant à l'école en fournissant soit du matériel sportif soit, un jeu tracé au sol - dénommé « tête à Carambole » par les enfants - renforçant ainsi la pratique d'activité physique.

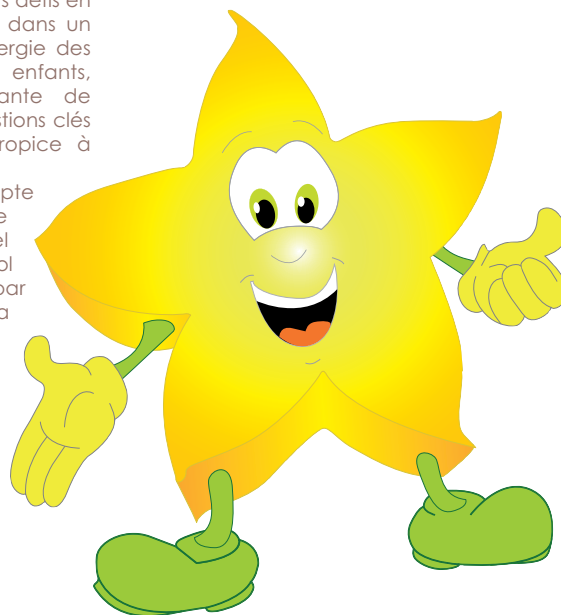
(\*) Téléchargeable en ligne : [www.ecole-carambole.fr](http://www.ecole-carambole.fr)

Les initiatives régionales faisant écho au programme sont également soutenues par l'Ireps pour une meilleure cohérence de l'ensemble des actions nutritionnelles proposées aux enfants sur le territoire.

Tous unis pour une Guadeloupe en meilleure santé !

**Nathalie Brousse,**

Coordnatrice du programme  
« Les Écoles Carambole », Ireps Guadeloupe



## Trois questions à...

### Nicole Schauder

**En promotion de la santé, que signifie agir sur les environnements de vie ?**

La santé et les comportements de santé sont fortement influencés par le milieu dans lequel on vit, notre éducation, nos références culturelles, les pairs, les conditions de logement, de travail... Ce sont les déterminants de la santé. La prévention des risques et des maladies, souvent médicale et sanitaire, veut changer les comportements et modes de vie en informant les personnes sur les risques et en jouant sur leur responsabilité individuelle. La promotion de la santé reconnaît, quant à elle, la place des déterminants et considère que l'amélioration de la santé ne peut être durable qu'en agissant sur ces influences du milieu auxquelles sont soumis les individus.

Si elle a pour but que chacun ait un meilleur contrôle sur sa qualité de vie et celle de la collectivité, la promotion de la santé considère que pour atteindre ce but, il faut créer des environnements de vie qui favorisent les « choix éclairés ».

**Quel rôle de l'Ireps en tant que tiers dans un environnement de vie ?**

Les Ireps peuvent être des « passeurs ».

« **Passeurs d'idées** », lorsqu'elles portent un projet de société dans lequel le technique, la science, l'efficacité, la rentabilité sont au service de l'Humain et non une finalité.

« **Passeurs de compétences** » lorsqu'elles permettent aux acteurs, qui ont besoin de soutien et d'accompagnement, de modifier leurs pratiques habituelles pour mieux prendre en compte les questions de santé des populations avec lesquelles ils travaillent.

« **Passeurs de parole** » lorsqu'elles soutiennent et portent l'expression des « habitants », des populations et favorisent leur implication dans les actions menées à leur bénéfice.

**Quels bénéfices sur la santé des personnes ?**

En allant très vite, cette approche non moralisatrice remet en question le rôle de l'expert de la « bonne santé » et laisse le sujet maître de ses choix, tout en lui donnant les meilleures conditions possibles pour que ceux-ci lui soient favorables. Cette approche se base sur un principe éthique fondamental : le respect de la dignité humaine. C'est ce respect qui a un impact avéré sur la santé.

**Nicole Schauder,**

Médecin de santé publique  
Directrice, Ireps Alsace

## Deux exemples d'outils qui permettent de travailler sur les environnements de vie

### « La santé c'est aussi »

#### Comment amener un groupe d'adultes à envisager tous les déterminants de sa santé pour en devenir acteur

« La santé c'est aussi » est un outil d'animation construit autour d'une roue illustrant les principaux déterminants de la santé. Il permet de faire émerger les représentations de la santé, d'explorer ce qui l'influence et d'amener les participants à imaginer ensemble des actions pour améliorer leur santé au quotidien.

Les échanges favorisés par l'outil permettent de faire émerger les problématiques de santé rencontrées dans son quartier et de faire réfléchir les participants sur les possibilités d'actions et les ressources mobilisables en lien avec les déterminants de la santé, actions qui pourront être mises en œuvre par le groupe lui-même. Un recueil de paroles d'habitants fournit des exemples et sert de facilitateur pour les personnes ayant du mal à formuler leurs idées ou à s'exprimer.

Plusieurs points font la force de cet outil :

- L'outil permet une prise de conscience des différents facteurs qui peuvent influencer la santé, autres que le système de santé lui-même (environnement, logement, emploi, mode de vie, enseignement, loisirs).
- Le graphisme de l'affiche est conçu de telle façon que les déterminants de la santé sont facilement identifiables et compréhensibles par tous les publics, y compris ceux maîtrisant peu la langue écrite voire la langue française.

- L'approche proposée permet de se détacher des actions pouvant conduire à sur-responsabiliser les personnes et d'initier une démarche de santé communautaire à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. L'animateur soutient et accompagne le groupe dans sa démarche.
- Les nombreux retours d'expériences liés à l'utilisation de l'outil ont été pris en compte par les concepteurs qui ont fait évoluer l'outil au fil des ans.

Les supports sont très accessibles. L'outil permet de mettre à la portée de tous le concept de promotion de la santé et en facilite l'appréhension concrète. Les activités qui s'ensuivent favorisent quant à elles l'empowerment des participants.



**Florence Pascolo,**  
Documentaliste, Ireps Alsace

Cultures & Santé ASBL, La santé c'est aussi.  
Bruxelles : Cultures & Santé ASBL, 2010

**Contient :**  
Une affiche - Un guide pédagogique -  
Un guide contenant des paroles d'habitants

En ligne : <http://www.cultures-sante.be/nos-outils/promotion-de-la-sante/la-sante-c-est-aussi.html>

### « Les Carnets d'Arthur »

#### Une fourmière d'idées pour inciter les enfants à explorer leur environnement de vie et développer leurs compétences

« Les Carnets d'Arthur » est un outil de découverte et de sensibilisation à l'environnement à destination de professionnels travaillant avec des enfants de 5 à 8 ans. Il propose 7 cahiers d'activités à travers lesquels les enfants sont amenés à faire des expériences, à développer des compétences personnelles et à prendre conscience de leurs capacités d'action et de leur responsabilité vis-à-vis de la protection des ressources de leur environnement.

Avec l'aide du personnage d'Arthur, sympathique fil rouge dont les lettres qu'il adresse aux enfants sont là pour titiller leur curiosité, le professionnel compose par lui-même le parcours des enfants dans les différents carnets.

L'outil marque surtout par l'originalité de son approche et la variété de ses activités :

- La démarche proposée permet aux enfants de créer des liens entre différentes notions telles que l'habitat et l'environnement et ainsi de décloisonner et de globaliser les savoirs.

- Par son expérimentation, l'enfant (re)découvre son environnement de vie, naturel ou urbain, en faisant appel à son esprit critique et à sa créativité. Il prend ainsi conscience de sa capacité d'action sur le monde qui l'entoure.
- L'outil suscite chez les enfants une ouverture d'esprit vers l'environnement qui les entoure et tout ce qui s'y rattache. Ceux-ci sont invités à percevoir les différents facteurs qui influencent leur environnement et à s'emparer de leur rôle d'acteur au quotidien.

Ces différents aspects font des Carnets d'Arthur un véritable outil de promotion de la santé.

**Florence Pascolo,**  
Documentaliste, Ireps Alsace

WILLEMSSENS D., HALLET S., ROSKAM J. [et al.], Les Carnets d'Arthur : en route vers de surprenantes découvertes urbaines ! Jambes : Service Public de Wallonie - Direction générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, 2011, 149 p.

En ligne : [http://environnement.wallonie.be/publi/education/carnets\\_arthur.pdf](http://environnement.wallonie.be/publi/education/carnets_arthur.pdf)

**Contient :**

Carnet 1 : 5 sens super - Carnet 2 : Jeux d'arbres - Carnet 3 : Sous les pavés la terre - Carnet 4 : A quoi mon eau ?  
Carnet 5 : Carré vert - Carnet 6 : En jeux de graines - Carnet 7 : Mon quartier dans tous les sens - Un guide pédagogique

Il s'agit de la troisième édition de cet outil dont les premières éditions ont bénéficié de retours positifs qui ont ainsi permis d'améliorer son contenu.



## Chargée de projets : le choix de la polyvalence et des relations humaines



Nom : **Gwenaëlle Blanc**

Profession : **chargée de projets à l'Ireps Rhône-Alpes**

Qualités requises : l'écoute, l'adaptation, la créativité, la polyvalence, la diplomatie... « *Je ne sais pas si je possède toutes ces qualités, mais en tout cas je m'efforce d'agir chaque jour dans ce sens* », confie cette jeune femme de 35 ans. Passionnée par son métier, elle a débuté sa carrière en 2001 au Collège Rhône-Alpes d'éducation pour la santé

(Fraes), devenu ensuite Fédération régionale Rhône-Alpes d'éducation pour la santé (Fraes) puis Ireps Rhône-Alpes.

Son parcours d'étudiante l'a conduite à suivre un cursus à l'Institut d'études politiques (IEP) de Grenoble et à obtenir un DESS de développement social. Dans le cadre de son stage de formation à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), elle a marqué un vif intérêt pour les questions de santé chez l'enfant. Forte de ses premières années d'expériences professionnelles, elle occupe à présent le poste de coordinatrice régionale au sein de l'Ireps Rhône-Alpes. Cette fonction lui confère des missions très diverses : répondre à des appels à projets, coordonner des programmes, gérer des budgets et assurer le suivi administratif de projets, communiquer, conduire des évaluations d'action, animer des réseaux de partenaires sur les territoires... En outre,

cette professionnelle collabore étroitement avec la Fnes puisqu'elle est impliquée dans un groupe de travail national de la Fédération portant sur le développement de la démarche qualité et assure la déclinaison de l'accompagnement du projet national « PJJ promotrice de santé » auprès de la Direction interrégionale Centre Est de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Dans son rôle d'appui à la mutualisation des pratiques, Gwenaëlle Blanc apprécie particulièrement l'enrichissement réciproque : « **On se nourrit les uns les autres** », « **Mon travail m'apporte de belles rencontres et le partage des valeurs personnelles** » poursuit-elle. Son métier lui permet également de traiter de nombreux sujets comme la santé en milieu carcéral, l'éducation thérapeutique du patient ou encore la santé au travail.

Toutes ces questions sont pour elle « prioritaires », malheureusement les politiques publiques « ne mettent pas toujours à disposition les moyens suffisants pour atteindre les objectifs ». « *Je commence un peu à m'essouffler à cause du contexte institutionnel* », avoue-t-elle. Elle n'en reste pas moins mobilisée au quotidien dans son engagement en faveur de la prévention et de la promotion de la santé.

Portrait réalisé par **Christophe de La Mure**,  
Journaliste santé

### L'avis de...

## ... la Présidente de la Plateforme nationale de ressources des Ateliers santé ville sur les politiques territoriales de santé

La démarche Atelier santé ville (ASV) s'est développée au début des années 2000 avec, pour finalité, la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé dans les quartiers de la politique de la ville, en menant des actions de proximité. Elle favorise une approche transversale de la santé, s'appuie sur un travail mené au plus près des populations. Elle a permis de construire des partenariats inédits pour la promotion de la santé et de développer de nouveaux métiers.

Avec la redéfinition des politiques régionales de santé préfigurée par l'élaboration d'une nouvelle Stratégie nationale de santé et la programmation d'une nouvelle loi de santé publique, se pose la question de la place et de la légitimité des démarches micro-locales dans le paysage des politiques territorialisées de santé, c'est l'avenir de ces démarches, à la croisée des approches territoriales et populationnelles, au plus près des habitants, qui est en jeu.

Comment faire valoir la spécificité d'une action locale en santé publique dans la déclinaison des politiques régionales et nationales ? Quelle peut être la place des citoyens/habitants/usagers dans la confrontation du savoir expert et du savoir profane ? Comment conjuguer, sur un plan politique et opérationnel, démocratie représentative et démocratie citoyenne ?

Compte tenu de la singularité de chaque territoire, il ne peut être question d'imposer un modèle unique de ce que doivent être les articulations, les pilotages et les animations au niveau local et/ou régional. En revanche, plusieurs principes doivent être réaffirmés afin de garantir et développer les acquis des ASV, et en particulier :

### ateliers santé ville

#### PLATEFORME NATIONALE DE RESSOURCES

- le maintien de la santé comme thématique prioritaire d'intervention sur les territoires de la politique de la ville,
- le renforcement de l'intégration des actions menées dans le cadre de cette thématique avec les projets de territoires élaborés dans le cadre des nouveaux contrats de ville,
- l'amélioration de l'articulation entre les instances de gouvernance des politiques locales de santé et de cohésion sociale : ASV, Contrat Local de Santé, Conseil Local de Santé Mentale, contrats de ville et futur service territorial de santé,
- la reconnaissance des ASV au sein des espaces de pilotage et d'expression de la démocratie sanitaire au niveau régional : coordinations régionales pilotées par les Agences régionales de santé, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie et conférences de territoires.

**Agnès Bensussan**,  
Présidente de la Plateforme  
nationale de ressources des ASV

# Le diagnostic local partagé : l'expérience de la mission régionale Santé et Territoires portée par l'Ireps Aquitaine

L'objectif général de la mission régionale Santé et Territoires soutenue par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Etat via l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acisé), est de développer les « Projets Locaux de Santé » en Aquitaine, tout particulièrement les Ateliers santé ville (ASV) et les projets issus des Contrats Locaux de Santé.

Le terme générique de « Projet Local de Santé » découle d'une modélisation menée par la mission à l'occasion d'une recherche-action réalisée en 2009. L'objectif était de préfigurer les Contrats Locaux de Santé de la loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » sur la base de l'expérimentation des collectivités engagées dans des démarches plus ou moins labélisées (ASV, Ville-Santé de l'Organisation mondiale de la santé, Programme National Nutrition Santé (PNNS), démarche originale, etc.). Cette étude a permis de dégager collégialement des critères d'implication des collectivités dans le cadre de la promotion de la santé où figuraient en bonne place des préconisations concernant les démarches de diagnostics dits partagés.

La notion de « diagnostic partagé » implique une dynamique partenariale basée sur la participation large des individus et institutions qui composent le territoire en question. L'enjeu n'est pas seulement de produire in fine une expertise et d'objectiver des connaissances. Il s'agit également de valoriser le vécu de chacun afin de porter des regards croisés et développer ainsi une culture commune en matière d'inégalités sociales de santé. C'est ainsi qu'un phénomène confidentiel d'alcoolisme de mères seules a pu être constaté grâce à un premier témoignage d'un bailleur social confirmé par les autres acteurs ou encore que des insuffisances pondérales de jeunes enfants ont pu être identifiées par les partenaires sous l'impulsion d'un centre social.

La démarche de diagnostic partagé vise à fédérer autour d'un projet un réseau de protagonistes dont le dénominateur commun est de partager le même cadre de vie. Cette mobilisation repose en grande partie sur le sentiment d'appartenance à un territoire vécu qui fait sens au quotidien. Si les types de territoires en question sont à géométrie variable (tels que pâtés de maisons, lieux-dits, quartiers, commune, pays), ils s'articulent le plus souvent aux collectivités. La démarche exigeante en termes d'animation, a tout intérêt à être portée par les collectivités et soutenue par des élus, notamment le maire dont le pouvoir de convocation est sans égal.

## Visitez les pages dédiées à la mission Santé et Territoires de l'Ireps Aquitaine

<http://www.educationsante-aquitaine.fr/index.php?act=1,5,1,7>

### Le diagnostic local partagé en six étapes :

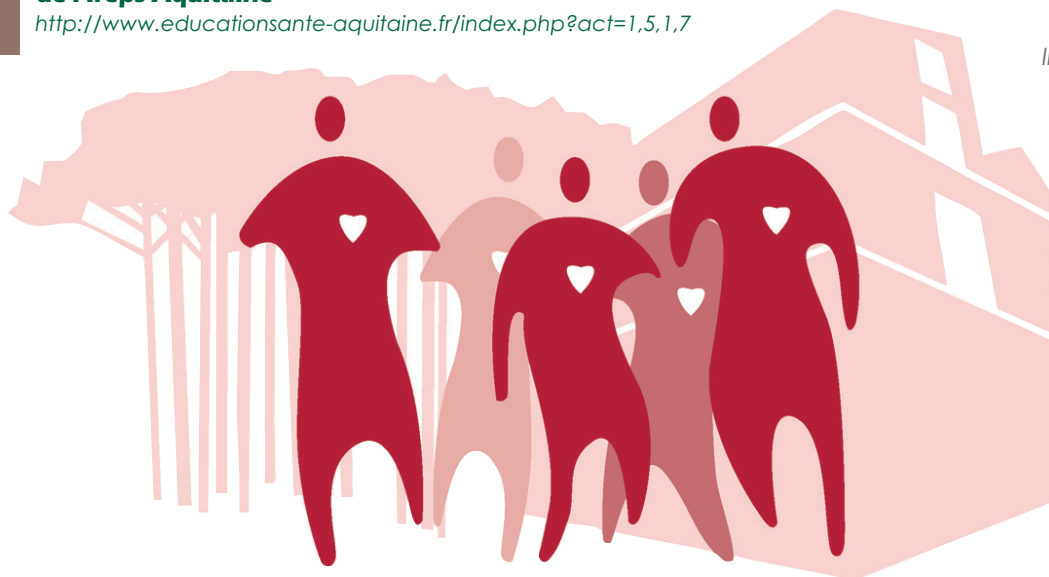
- la mobilisation des acteurs locaux et l'explicitation de la démarche,
- le recensement et la compilation des données existantes,
- la production d'informations,
- la concertation et le retraitement des informations,
- l'élaboration des problématiques,
- la priorisation des axes stratégiques préfigurant le plan d'actions.

L'intérêt d'un diagnostic dont l'entrée est le cadre de vie est d'appréhender, sans distinction, tous les déterminants de la santé qui affectent un territoire. Il importe d'éviter d'opérer une expertise trop sectorielle (médicale, médico-sociale, sociale, urbanistique, etc.), populationnelle (tranches d'âges, catégories socio-professionnelles, communautés religieuses, groupes à risque, etc.) ou thématique (maladies, handicaps, liens sociaux, vieillissement, etc.). Il est évident qu'au terme du diagnostic, les problématiques mises en lumière pourront faire l'objet de traitements sectoriels, populationnels et thématiques dans le cadre de programmations classiques.

La réalisation d'un diagnostic partagé passe en premier lieu par une phase de mobilisation des acteurs locaux et d'explicitation de la démarche. Lui succède une phase de recensement et de compilation des données existantes puis une phase de production d'informations (synthèse de l'existant, cadrage sociodémographique du territoire comparé à d'autres échelles, réalisation d'enquêtes, sollicitation de groupes préconstitués, constitution de focus groupes ad hoc, etc.). Par la suite une phase de concertation et de retraitement des informations précède celle d'élaboration des problématiques et enfin la phase de priorisation des axes stratégiques vient préfigurer le plan d'actions.

Au gré de cette dizaine d'années, l'Ireps Aquitaine a pu nouer des relations privilégiées avec les collectivités territoriales. Si leur place semble désormais incontournable en matière de promotion de la santé, leur implication reste subordonnée à des moyens très variables et des compétences qui demandent à être développées. C'est pourquoi l'Ireps Aquitaine propose un cadre méthodologique, des supports et un accompagnement standardisés et éprouvés.

**Arnaud Wiehn,**  
Chargé de mission,  
Ireps Aquitaine - Antenne Gironde



# Promotion de l'accompagnement à la vie affective et sexuelle à destination de personnes en situation de handicap en Mayenne



Comme tout enfant, un enfant en situation de handicap grandit, se développe : son corps change, ses émotions s'expriment, le rapport à soi, à l'autre s'opère... les repères changent. L'expression de ces mutations qui sèment le trouble s'exprime souvent par des attitudes et comportements inadaptés en collectif.

Dès les années 90, face à ce constat, l'Institut médico-éducatif (IME) de Montaudin de l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) Nord Mayenne - association de parents et amis de personnes présentant une déficience intellectuelle - dans le cadre de sa commission santé a mené la réflexion suivante : « Comment aider ces enfants à se construire en acquérant des mécanismes de compréhension adaptés à leurs capacités et besoins en terme de compétences psychosociales leur permettant ainsi un épanouissement personnel ? ».

A partir de 2002, en partenariat avec l'Ireps Pays de la Loire - Pôle Mayenne\* concernant les apports théoriques, la méthodologie, l'animation et la supervision des groupes de travail, un premier Programme d'éducation à

\* L'Ireps a produit différents supports en lien avec ce programme : site internet [www.handesir.org](http://www.handesir.org), un DVD intitulé "vie affective et sexuelle des personnes vivant avec un handicap mental" (disponible sur simple demande), un Cédérom « Programme régional des Pays de la Loire - Vie affective des personnes vivant avec un handicap mental »

la vie affective et sexuelle (PEVAS) à destination des enfants et adolescents est née. La loi relative à « l'égalité des droits et des chances, à la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » promulguée en 2005 est venue renforcer cette approche.

Dans cette même dynamique, le Pôle Adulte de l'association face à ces enfants aujourd'hui devenus jeunes adultes a entrepris de poursuivre cette démarche. La réalisation d'un état des lieux a permis de mettre en avant des problématiques similaires concernant la vie affective des adultes où il est plutôt question de sexualité, parentalité... En 2014, un PEVAS à destination des adultes est créé.

Afin de faciliter les échanges entre le public accueilli et les professionnels de la structure, ces derniers ont bénéficié d'une formation leur permettant d'être plus à l'écoute des besoins et en capacité d'animer des séances de travail sur cette thématique.

Pour répondre aux attentes et besoins des usagers quatre modules complémentaires ont été créés :

« **J'apprends à me connaître** » aborde la connaissance de soi, l'affirmation de soi, l'altérité et les émotions ;

« **Femme, homme : se sentir bien dans son corps** » présente le corps et ses fonctions ;

« **Moi et les autres** » traite des interactions sociales et des notions d'amour et d'amitié ;

« **La prévention, la sexualité, la parentalité** » permet d'aborder la notion de plaisir, la contraception, la grossesse et la naissance d'un enfant.

Chacun dans sa singularité, son parcours de vie est concerné par ces sujets parfois difficiles à aborder mais qui se doivent de trouver des réponses permettant un développement personnel, un mieux-être.

**Zaïa Mebarki-Ziane,**

*Chef de service, APEI Nord Mayenne*

L'illustration du moment



© Illustration Adèle Garceau



Fédération Nationale  
d'Éducation et  
de promotion de la Santé

## Présentation du réseau

### Les Ireps vous accompagnent dans vos projets

Vous êtes acteurs des champs sanitaire/social/éducatif, responsables des politiques de santé, élus, et vous souhaitez développer un projet de promotion de la santé. Les Ireps, Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé, soutiennent et développent les dynamiques locales afin de mieux répondre aux besoins de santé de la population. Elles mettent à votre disposition leurs services, expertise et savoir-faire en promotion de la santé pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos activités.

#### Conseil et accompagnement méthodologique

Documentation et outils - Evaluation - Actions et programmes

Formation - Contribution aux politiques de santé publique

Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur le site de leur fédération

**[www.fnes.fr](http://www.fnes.fr)**

**Les Echos de la Fnes,**  
la revue de la Fédération des Instances  
régionales d'éducation et de promotion de  
la santé

Immeuble Étoile Pleyel - 42, bd de la Libération  
93200 Saint-Denis - Tél. 01 42 43 77 23  
[www.fnes.fr](http://www.fnes.fr)

Directeur de la publication : René Demeulemeester  
Directeur de la rédaction : Emilie Collet/ Sonia Vergniory

Rédacteur en chef : Séverine Lafitte

Comité de rédaction : Aline Audin (Ireps Alsace),  
Emilie Christophe (Ireps Lorraine),  
Alain Douiller (Ireps Paca), Patrick Vaz (Ireps Paca)

Relecteur expert : Nicole Schauder (Ireps Alsace)

Réalisation de portrait : Christophe de La Mure

Réalisation graphique : Pinson Création

Impression : Public' Imprim

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014

Tirage : 1000 exemplaires